

Convention relative à l'utilisation des technologies de l'information  
et de la communication par les organisations syndicales dans le  
cadre du processus électoral du 4 décembre 2014

*Annexe : Demande de publication sur le site intranet du service  
pour la représentation locale d'une organisation syndicale  
rattachée à ce service*

*Une fois complété, ce formulaire est à adresser à l'unité en charge de la gestion des moyens informatiques et bureautiques du service de rattachement de la section locale de l'organisation syndicale par le signataire de la convention. La convention signée doit être jointe à la demande.*

*La création de ces rubriques sera confirmée par réponse au message de demande.*

**Organisation syndicale concernée :**

- Nom de l'organisation syndicale :
  
- Date de signature de la convention :
  
- Le cas échéant, sigle<sup>1</sup> de la confédération syndicale (libellé court, sans caractères accentués ni espaces) :
- Sigle de l'organisation syndicale (libellé court, sans caractères accentués ni espaces) :
  
- Ce site ne peut pas être consultable depuis internet.
- Ce site ne peut pas être mis à jour depuis internet.

---

<sup>1</sup> Les sigles sont à reprendre dans l'annexe : Plan de nommage des boîtes aux lettres

**Liste des personnes habilitées à gérer le contenu de ces rubriques :**

Mentionner de façon obligatoire au moins une personne avec sa boîte individuelle

Nom Prénom	Adresse mélania
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net
	.syndicat@i-carre.net

Si des adresses de messagerie individuelles sont à créer, joindre le formulaire *Demande de boîte individuelle nationale* correspondant.